



## Contrat de Location

*Le Colombier*

Madame, Monsieur

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser le contrat de location ci-dessous.

Si cette proposition retient votre attention, veuillez nous renvoyer un exemplaire du contrat, revêtu de votre accord et accompagné d'un chèque bancaire ou postal représentant le montant des arrhes au plus tard 5 jours après confirmation de nos disponibilités par téléphone ou email. En espérant avoir le plaisir de vous accueillir dans notre région,

*Nous vous adressons nos sincères salutations.*

### CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE ENTRE

Le propriétaire : Sandra Hunsicker  
Le Colombier - **26410 GLANDAGE**  
Tél. / Mobile : +33 (0)4.75.21.21.51 / +33 (0)6 44 78 95  
18 Mail : [lecolombier.glandage@gmail.com](mailto:lecolombier.glandage@gmail.com)  
Site internet : <http://www.lecolombier-diois.com>

### ET :

Vos Prénom et NOM\* :

Société :

Mail :  
(vous recevrez un mail de confirmation)

Téléphone\* :

Pays\* :

Adresse\* :

Ville\* :

Code Postal\* :

### CHAMBRE :

Arrivée le : entre 17h et 20h

Départ le : avant 10h (AM)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Nombre de repas (1<sup>er</sup> soir)\*\* : x 25€

Menu enfant (1<sup>er</sup> soir)\*\* : x 15€

Personne supplémentaire (voir conditions) : x 30€  
(Indisponible pour la Tour)

Notez-ici les autres informations qui vous semblent importantes (intolérance alimentaire, dépôt des bagages anticipé...) :

Je soussigné, \_\_\_\_\_ déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des [conditions générales](#).

À \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_  
Signature :

### RÉCAPITULATIF DE VOTRE PAIEMENT Montant des arrhes à régler (50% du coût des nuitées) : \_\_\_\_\_ €

Chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de Sandra Hunsicker), montant : \_\_\_\_\_ €

Chèques vacances, montant : \_\_\_\_\_ €

Le règlement du solde des nuitées, de la taxe de séjour (0,66€ par personnes et par nuitées), des consommations et des prestations supplémentaires se fera en fin de séjour.

**Attention** : L'établissement n'est pas adapté pour accueillir des enfants de moins de 6 ans. Les parents sont responsables de leurs enfants dans les locaux et sur la propriété. L'harmonie étant notre principale aspiration, nous nous réservons le droit de refuser toute personne ne respectant pas les règles élémentaires de savoir-vivre.

Cette réservation prendra effet à la réception par voie postale d'un exemplaire du présent contrat signé, ainsi que du règlement des arrhes, sous 5 jours après confirmation de nos disponibilités par téléphone ou par mail. **En cas d'annulation les arrhes ne seront pas remboursés.**

\* Champs obligatoires, \*\* Juillet et août : repas à la table d'hôte les jeudis, vendredis et samedis exclusivement.

*Pour le bien-être de tous, les chambres sont non-fumeurs et interdites aux animaux.*